

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

**DÉPARTEMENT** Langues étrangères

**DATES DES VOTES**

EN CONSEIL D'UFR 06/10/2025

EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT 01/10/2025

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

**MASTER** Langues étrangères appliquées

**SEMESTRE** 1 et 2

**RULA702**

			<i>Durée (si applicable)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Coefficient</i>	
	Traduction économique	Thème économique devoir sur table écrit	1h	16,5%	1,65	
		Version économique devoir sur table écrit	2h	16,5%	1,65	
	Pratiques de la communication	Présentation des résultats de l'enquête de terrain + réponse aux questions	35 min	33 %	3,3	
		Espace et territoire présentation du cas d'étude réalisé	1h	34 %	3,4	
				100 %	10	
<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i>						
En fin de semestre durant les cours						
En fin de semestre durant les cours						
évaluation intermédiaire (au cours du semestre) : transcription intégrale d'une interview recueillie dans le cadre de l'enquête						
la présentation à l'oral (lors de la dernière séance) sera précédée d'une remise du dossier écrit (pour l'avant-dernière séance), la note finale sera la moyenne entre l'écrit et l'oral						

Anna Zaytseva Dany Savelli

*En cas d'échec l'étudiant peut bénéficier à sa demande d'une évaluation de substitution selon les mêmes modalités que l'évaluation initiale ou selon les modalités prévues par l'équipe pédagogique, à condition qu'il ait été présent à l'examen et qu'il n'ait pas bénéficié de la compensation intra-semestrielle et inter-semestrielle.*

**RULA802**

			<i>Durée (si applicable)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Coefficient</i>	
	Traduction économique	Devoir sur table sujet commun entre thème et version	2h	50 %	5	
	Civilisation contemporaine	Écrit, questions de cours	1h	50 %	5	
				100 %	10	
<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i>						
En fin de semestre durant les cours						
Durant la période des examens						

Anna Zaytseva Vladimir Beliakov

*En cas d'échec l'étudiant peut bénéficier à sa demande d'une évaluation de substitution selon les mêmes modalités que l'évaluation initiale ou selon les modalités prévues par l'équipe pédagogique, à condition qu'il ait été présent à l'examen et qu'il n'ait pas bénéficié de la compensation intra-semestrielle et inter-semestrielle.*